



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

Provisoire

6212^e séance

Jeudi 5 novembre 2009, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Mayr-Harting	(Autriche)
<i>Membres :</i>	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Artiñano
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Belle
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Elkreksi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Puente
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Parham
	Turquie	M. Apakan
	Viet Nam	M. Le Luong Mihn

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2009/552)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

09-59462 (F)



Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 10.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la 1^{re} séance du Conseil pour le mois de novembre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Le Luong Minh, Représentant permanent du Viet Nam, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois d'octobre 2009. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Minh et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier et sont parvenus à faire avancer les travaux du Conseil sur un certain nombre de questions importantes.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2009/552)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de la Guinée-Bissau une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Cabral (Guinée-Bissau) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Joseph Mutaboba, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Représentante permanente du Brésil, en sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre dans laquelle il demande que l'Observateur permanent par intérim de l'Union africaine, S. E. M. Tete Antonio, soit invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/552, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Joseph Mutaboba, de M. Antonio Maria Costa, de S. E. M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti et de S. E. M. Tete Antonio. Je donne maintenant la parole à M. Mutaboba.

M. Mutaboba (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir de me trouver ici pour présenter le trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la

consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2009/552). Permettez-moi de dire quelques mots pour informer les membres du Conseil de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau depuis la publication du rapport.

Sur le front politique, le 28 octobre, le Président Malam Bacai Sanhá a pris deux décrets modifiant la structure du Gouvernement et remaniant le Cabinet afin de mieux relever les défis auxquels se heurte la Guinée-Bissau et réduire les dépenses publiques. Le nouveau Cabinet, qui a prêté serment le 29 octobre, comprend maintenant 16 ministres contre 21 auparavant, et 12 secrétaires d'État contre 10 auparavant. Il est également composé de cinq femmes. Les principales modifications intéressent les Ministères des affaires étrangères, de l'intérieur et de la défense, et le Ministère chargé du Conseil des ministres. Aucun changement n'a été apporté aux postes clefs de l'économie et des finances.

Le 3 novembre, le Président Sanhá a ouvert l'année législative 2009-2010 et lancé un appel pour l'élaboration d'un pacte de stabilité nationale et une révision de la Constitution, ce qui est tout à fait nouveau. Il a également appelé à une réforme globale de l'État, qui ne se limite pas à l'administration publique et au secteur de la sécurité. Il a appelé les organisateurs de la conférence nationale à œuvrer dans le même sens et à trouver des solutions durables et cohérentes. Le Président du Parlement, M. Raimundo Pereira, a appelé le Parlement à accélérer la promulgation de lois sur la réforme du secteur de la sécurité. La session a été suspendue pendant les trois jours de deuil d'Antónia Mendes Teixeira, la dirigeante parlementaire du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, décédée la semaine dernière dans un accident de voiture.

Dans le domaine de la justice, le Président Sanhá a pris le 3 novembre un décret pour nommer un nouveau Procureur général, M. Amine Saad, comme successeur à M. Luis Manuel Cabral, qui était chargé des enquêtes sur les assassinats de mars et de juin. M. Saad avait le même poste en 2000 lorsque le Président Sanhá était le Président de la République par intérim.

Pour ce qui est de la commission d'enquête, enquêter de manière transparente et équitable sur les assassinats de personnalités politiques commis de mars à juin 2009 demeure l'une des priorités nationales. Le Gouvernement, l'Union africaine, la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des pays de langue portugaise et l'ONU travaillent toujours de concert pour fournir experts, logistique, financement et sécurité dans le cadre des enquêtes nationales en cours, mais les partenaires doivent s'engager financièrement à appuyer le programme global d'assistance afin de faire avancer le processus.

Dans le domaine militaire, le chef d'état-major des armées, Zamora Induta, et son adjoint, Antonio N'djai, ont prêté serment le 27 octobre. Le chef d'état-major a été promu du grade de capitaine de marine à celui de vice-amiral tandis que son adjoint a été promu du grade de colonel à celui de général de division. Le Président Sanhá a souligné que les nouveaux hauts gradés de l'armée devaient poursuivre le processus de construction d'une armée républicaine, moderne et disciplinée subordonnée aux autorités civiles.

S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité et le trafic de drogues, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) a organisé le 21 octobre une réunion du Groupe des partenaires internationaux pour la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau afin de débattre du niveau d'appui apporté par la communauté internationale au Programme du Gouvernement dans ce domaine et de parvenir à un consensus sur les moyens de renforcer la coordination et l'aide internationales. La communauté diplomatique accréditée en Guinée-Bissau et basée à Dakar a participé à cette réunion via une liaison audio.

En tant que Président du Groupe des partenaires internationaux pour la réforme du secteur de la sécurité et conformément à la résolution 1876 (2009) du Conseil de sécurité, le BANUGBIS continuera d'organiser des consultations régulières et d'entretenir des contacts avec les partenaires pertinents, dont l'Union européenne, pour garantir des synergies dans nos stratégies et approches de réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau. Le 3 novembre, l'Envoyé spécial de l'Union africaine, M. João Bernardo de Miranda, a pris la tête d'une délégation mixte Union africaine-Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est rendue à Bissau pour une mission de deux jours axée sur la réforme du secteur de la sécurité, la reconstruction d'après conflit et la lutte contre le trafic de drogues.

Si le trafic de cocaïne semble reculer ces derniers mois en Afrique de l'Ouest, le trafic de stupéfiants et la

criminalité organisée continuent de menacer la stabilité de la Guinée-Bissau et de la sous-région. Les 27 et 28 octobre derniers, le BANUGBIS a participé à une conférence organisée à Dakar en vue d'examiner la mise en œuvre de l'Initiative des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, à laquelle ont participé le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Département des affaires politiques et INTERPOL, afin d'appuyer le Plan d'action régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour 2008-2010 visant à lutter contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest.

En vue d'atteindre les objectifs de cette initiative, notre bureau s'est engagé à renforcer la coopération entre missions dans la sous-région, en particulier avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). En outre, le BANUGBIS reste résolu à contribuer, en coordination avec les donateurs pertinents, aux efforts pour combattre les liens entre la criminalité organisée et le trafic d'armes légères.

En ce qui concerne la Commission de consolidation de la paix, l'examen du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau progresse. Le Gouvernement a constitué six groupes de travail thématiques appuyés en amont par notre Bureau et évalue les activités menées dans les domaines suivants : réforme du secteur de la sécurité; renforcement du secteur de la justice et consolidation de l'état de droit; lutte contre le trafic de drogues; mesures de relance économique et de remise en état des infrastructures; élections et mise en place des institutions; et questions sociales décisives pour la consolidation de la paix.

S'agissant des aspects économiques et sociaux, la situation économique et budgétaire reste très fragile. Le Fonds monétaire international (FMI) va détacher une mission sur le terrain du 5 au 18 novembre pour évaluer le programme d'assistance d'urgence après conflit en Guinée-Bissau et envisager la création d'une facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Une mission de la Banque mondiale s'est rendue à Bissau du 26 au 29 octobre pour évaluer les résultats obtenus. L'Administrateur de la Banque

africaine de développement (BafD) pour la Guinée-Bissau sera à Bissau du 4 au 7 novembre. Le directeur des opérations de la BafD se rendra également à Bissau le 15 novembre, vers la fin de la mission du FMI, pour aborder, entre autres, la question de l'aide budgétaire.

S'agissant des questions frontalières, les médias ont largement rendu compte d'une offensive qui aurait été menée depuis le début du mois d'octobre par des rebelles contre l'armée sénégalaise en Casamance, près de la frontière entre les deux pays. Outre les allégations d'incursion de troupes sénégalaises en Guinée-Bissau dans le cadre d'opérations de poursuite, les médias ont annoncé que des bornes frontières auraient été déplacées à l'extrémité occidentale de la ligne de démarcation entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, dans une zone touristique et dotée d'un potentiel pétrolier au large des côtes. Le porte-parole du Président a démenti l'existence de tensions entre les deux pays et a rappelé que la Guinée-Bissau était disposée à appuyer un règlement du problème en Casamance par le dialogue.

Des représentants de la Guinée-Bissau et du Sénégal se sont réunis à Bissau le 23 octobre pour discuter des questions frontalières et les deux parties ont convenu de réactiver une commission mixte de coopération et, entre autres mesures, de créer une commission mixte chargée d'inspecter la zone de l'extrémité occidentale de la ligne de démarcation entre les deux pays pour s'assurer que les bornes frontières se trouvent bien à leur place.

S'agissant du Bureau intégré pour la consolidation de la paix, le Conseil de sécurité, par sa résolution 1876 (2009), a doté le futur Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau (BINUGBIS) d'un solide mandat pour appuyer le Gouvernement de la Guinée-Bissau en matière de dialogue politique et de réconciliation nationale; de réforme du secteur de la sécurité, en particulier concernant la police et la sécurité intérieure; de promotion des droits de l'homme et de l'état de droit; de lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée et pour contribuer aux activités de la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) examinera la semaine prochaine le projet de budget global pour le nouveau bureau intégré et nous espérons que les ressources demandées seront apportées pour permettre de fournir l'appui coordonné indispensable

aux autorités nationales et au peuple de la Guinée-Bissau.

Pour terminer, Monsieur le Président, permettez-moi de mettre l'accent sur quelques points essentiels. Premièrement, le Gouvernement de la Guinée-Bissau a remporté les élections législatives de novembre 2008 à la majorité absolue et le Président du pays, appartenant au même parti, a également remporté une large victoire lors des élections présidentielles. L'autorité de l'armée a été légitimée par la confirmation du chef d'état-major et de son adjoint dans leurs fonctions. En principe, les conditions sont réunies pour assurer l'harmonie institutionnelle et la stabilité du Gouvernement. Nous devons maintenir cet élan très positif.

Néanmoins, il existe deux menaces, dont une venant de l'intérieur. On ne se rend pas compte du degré d'hégémonie politique, le même parti exerçant le pouvoir éternellement, sans opposition. La seconde menace est due à des divisions internes davantage liées à des différends personnels qu'à des divergences idéologiques et qui nuisent à la stabilité du Gouvernement. L'issue de ce problème dépendra en grande partie de la capacité du parti au pouvoir d'abandonner des politiques d'exclusion et de favoriser l'ouverture et la transparence. Je suis convaincu que ces difficultés seront surmontées si nous continuons d'apporter notre appui.

Deuxièmement, pendant une grande partie de l'année, les efforts du Gouvernement ont été consacrés à gérer les conséquences des événements de mars et juin et il semble que dans tous les autres domaines essentiels, il y ait eu des progrès limités. Le Gouvernement doit se concentrer de nouveau sur son programme. Mais comme je l'ai déjà dit à maintes reprises au Conseil de sécurité, la Guinée-Bissau ne peut pas le mettre en œuvre seule. L'occasion unique qui s'est ouverte de changement en Guinée-Bissau nécessite l'engagement du Gouvernement, qui doit obtenir des résultats, ainsi qu'un appui international approprié pour faire face aux problèmes à court terme et atteindre les objectifs à long terme de renforcement des capacités et de consolidation des institutions publiques.

Il est encourageant que la Banque mondiale, le FMI et la Banque africaine de développement aient déployé d'importantes missions sur le terrain pour évaluer les activités qu'ils financent et envisager un renforcement de leur appui au pays. Les partenaires internationaux et le Gouvernement envisagent

d'organiser une conférence des donateurs au début de 2010 pour répondre aux besoins du pays en matière de développement, de réforme budgétaire et de réforme des secteurs de l'administration publique et de la sécurité. Ce programme doit bénéficier d'un soutien.

Troisièmement, la faiblesse du système de justice a sapé la confiance du peuple dans les pouvoirs publics. Dans un pays où le passé est lourd de violences politiques non réglées, il importe d'ouvrir une enquête transparente et approfondie sur les assassinats politiques perpétrés aux mois de mars et de juin, et sur le coup d'État qui aurait eu lieu en juin, si nous voulons lutter contre l'impunité, rétablir la confiance du peuple dans le système de justice et, en faisant toute la vérité, favoriser la réconciliation. Le processus d'enquête et ses suites ne devraient pas entraîner une plus grande déstabilisation mais devraient au contraire s'inscrire dans un processus général de réconciliation. À cet égard, la communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour accompagner ce pays dans sa quête de justice et de réconciliation.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie M. Mutaboba de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Antonio María Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

M. Costa (parle en anglais) : Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir invité à participer à la présente séance.

Comme les membres s'en souviendront, il y a cinq ans, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a eu le privilège – si on peut dire – de tirer la sonnette d'alarme pour avertir le monde des effets déstabilisateurs du trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe via l'Afrique de l'Ouest, notamment la Guinée-Bissau. Après quelques années d'hésitation – du temps perdu qui en fait s'est avéré plutôt lourd de conséquences – la communauté internationale, sous l'impulsion du Conseil, dont je remercie tous les membres, a commencé à s'agiter.

Les mesures prises par le Conseil de sécurité et les mesures promues par le plan d'action régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), inspirées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), ainsi qu'un appui bilatéral généreux, donnent des résultats. Ce sont là de bonnes nouvelles. Au cours des

18 derniers mois, nous avons noté une baisse considérable du nombre de saisies de drogue en Afrique de l'Ouest, et il y a eu en même temps en Europe une forte diminution des saisies de drogue dont la source remonterait à l'Afrique de l'Ouest. Comme les membres le savent peut-être, le nombre de saisies de drogue est un bon indicateur de ce qui se passe en matière de flux de drogue. C'est pourquoi nous en concluons que le trafic de drogues dans la région a baissé. Il faut pourtant être prudent dans l'interprétation de cette tendance. L'Europe continue à avoir « soif » de cocaïne, et il se peut que les efforts internationaux n'aient fait que déplacer les voies de circulation du trafic plus au sud, le long de la côte ouest-africaine.

En outre, la menace qui pèse sur la Guinée-Bissau, bien que moins évidente que par le passé, reste très grave. Certaines informations font état d'activités de contrebande dans nombre d'îles privées de l'archipel de Bijagós. Le Gouvernement a besoin d'une aide accrue pour s'assurer le contrôle de ces îles qui offrent un abri sûr aux avions légers et aux embarcations rapides qui traversent l'Atlantique. J'engage donc instamment le Conseil à ne pas faire preuve d'autosatisfaction.

En outre, il y a aujourd'hui trois nouveaux éléments troublants. Premièrement, une quantité de plus en plus importante des drogues qui arrivent en Afrique de l'Ouest sont consommées localement. Ce phénomène est nouveau, mais il n'est peut-être pas surprenant. Les bas prix de la cocaïne et la facilité avec laquelle on peut s'en procurer, notamment en Guinée-Bissau, font des ravages parmi les jeunes, qui souffrent déjà des nombreux problèmes liés à la pauvreté, à l'analphabétisme et au chômage. Et n'oublions pas que les fantassins du crime organisé – la jeunesse locale – et les petits trafiquants sont payés en nature avec de la cocaïne et du crack, qui sont ensuite revendus sur le marché intérieur.

Deuxièmement, selon certaines informations, la toxicomanie touche l'armée, ce qui ne menace pas seulement la réforme du secteur de la sécurité; comme les événements survenus dans la ville voisine de Conakry l'ont montré, le comportement des soldats peut vite devenir incontrôlable. Ce n'est pas un problème propre à Bissau ou à Conakry; d'autres parties du monde, y compris des pays riches, ont subi les conséquences désastreuses de la toxicomanie parmi les membres des forces armées. La différence, c'est qu'en Guinée-Bissau, il n'y a qu'un seul centre de

désintoxication national – à Quinhamel, à 30 kilomètres de Bissau – administré par un pasteur qui ne peut qu'offrir discipline et conseils spirituels. Cela ne constitue guère une solution.

Le troisième point que je voudrais soulever est le plus grave, et j'aimerais que le Conseil le prenne très au sérieux. Depuis juillet, l'UNODC et INTERPOL enquêtent sur un grand nombre de sites ouest-africains où nous avons trouvé des quantités importantes de produits chimiques utilisés pour le traitement des drogues afin de transformer la « pasta basica » en cocaïne de qualité supérieure, ainsi que des précurseurs chimiques pour la fabrication de l'ecstasy. Cette nouvelle nous a choqués, et il en va peut-être de même pour le Conseil.

Pendant que cette information choquante est « digérée », je voudrais de nouveau tirer la sonnette d'alarme. L'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui sur le point de devenir une source de stupéfiants, et pas seulement un point de transit. En effet, le crime organisé augmente et prend racine localement. C'est ce qui se passe en ce moment même, non pas en Guinée-Bissau, mais à l'extérieur de ses frontières. Et pourtant, le même phénomène risque de se produire à Bissau, où les trafiquants de drogues se sont implantés avec force. Le pays est très vulnérable en raison de la faiblesse de son système judiciaire, de ses espaces aérien et maritime manifestement non contrôlés et de ses frontières terrestres ouvertes.

À l'UNODC, nous faisons de notre mieux pour aider le pays. Dans le cadre de notre Initiative pour la côte de l'Afrique de l'Ouest, et en partenariat avec le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix (DPKO) et INTERPOL, nous sommes en train de mettre en place un groupe de la criminalité transnationale en Guinée-Bissau. Bien entendu, nous appuyons la réforme du système de justice pénale dans le cadre du processus de consolidation de la paix en détachant notre personnel auprès du Ministère de la justice. Nous travaillons avec le DPKO à la réforme du secteur de la sécurité et, à partir de janvier de l'année prochaine, nous aurons un nouveau bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, ainsi qu'un spécialiste du maintien de l'ordre au sein du Bureau du Représentant spécial.

Grâce à notre aide, en septembre, une équipe d'experts de la police du Brésil s'est rendue en Guinée-Bissau, où elle prévoit aujourd'hui de créer une école

de police nationale. Une trentaine d'agents suivront une formation au Brésil d'ici à la fin de l'année. Des programmes de formation ont été organisés à l'intention des magistrats qui traitent d'affaires liées au crime organisé et à l'intention des spécialistes de la justice criminelle afin d'améliorer leurs capacités en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et leurs compétences en matière de renseignement financier.

L'année dernière, j'ai constaté en personne l'état déplorable des prisons de Bissau, si peut appeler cela des prisons. J'ai donc le plaisir d'informer le Conseil que, à la suite d'une évaluation – encore une fois faite par des experts brésiliens – une nouvelle prison sera construite dans la capitale, tandis que deux autres, à Bafatà et à Mansôa, seront remises en état grâce à un financement du Fonds pour la consolidation de la paix. L'impunité des trafiquants de drogues – une réalité en Guinée-Bissau jusqu'à récemment encore – sera bientôt révolue.

Les efforts du Conseil de sécurité ont porté leurs fruits, mais la menace que les stupéfiants font peser sur la Guinée-Bissau n'a pas diminué; comme je l'ai expliqué, elle s'est transformée en schémas dont l'ampleur et la profondeur sont difficiles à évaluer, mais dont l'impact négatif durera sans doute de nombreuses années. J'exhorte le Conseil à veiller à ce qu'il soit donné une suite concrète aux promesses d'appui international faites lors de la réunion ministérielle de la CEDEAO, tenue à Praia en février de cette année, et à la conférence sur la Guinée-Bissau, tenue à Lisbonne à la fin de l'année dernière. Les membres ne savent peut-être pas que la Commission de la CEDEAO prévoit de tenir à Vienne le 3 décembre une nouvelle table ronde sur le financement. Je les exhorte à y assister et à confirmer leur intention d'aider la Guinée-Bissau. Ce pays a besoin de leur aide et de leur financement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Costa de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentante permanente du Brésil.

M^{me} Viotti (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. Je vous remercie également de l'occasion qui m'est donnée de participer à la présente séance en ma qualité de Présidente de la formation Guinée-

Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je remercie également M. Joseph Mutaboba, Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, pour ses observations détaillées et instructives sur la situation sur le terrain.

Depuis le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil le 23 juin (voir S/PV.6149), un certain nombre de faits nouveaux ont eu des répercussions sur la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Après les assassinats tragiques perpétrés en mars et en juin, le pays semble être revenu à la normalité constitutionnelle. Les deux tours des élections présidentielles se sont déroulés dans le calme, et le candidat du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, Malam Bacai Sanhá, a été élu Président.

Du 7 au 12 septembre, je me suis rendue à Bissau afin de participer à la cérémonie d'investiture du Président Sanhá et de rencontrer le Premier Ministre, les membres du Gouvernement, la société civile et les partenaires bilatéraux et multilatéraux. D'après les nombreuses conversations que j'ai eues, j'ai pu sentir un climat d'optimisme prudent. Parmi les raisons qui nous font espérer, je voudrais mentionner quatre faits qui ont déjà mis en avant par M. Joseph Mutaboba.

Premièrement, le fait que le Président et le Premier Ministre sont tous les deux du même parti contribue en principe au renforcement de la stabilité politique. La décision de l'Assemblée nationale d'instaurer un dialogue de réconciliation nationale axé sur les causes profondes du conflit et sur l'avenir du pays est de bon augure pour le processus de consolidation de la paix.

Deuxièmement, la nécessité de procéder à une réforme du secteur de la sécurité reste au premier rang des priorités. Le lancement d'un fonds de pension pour les militaires qui seront démobilisés est considéré comme une avancée importante à cet égard.

Troisièmement, les autorités gouvernementales se sont déclarées prêtes à mettre un terme à la culture de l'impunité. Elles souhaitent toujours recevoir un appui technique international pour faciliter les travaux d'une commission d'enquête sur les assassinats politiques de cette année.

Quatrièmement, la gestion des finances publiques s'est considérablement améliorée. Le Gouvernement a pu normaliser les salaires, essentiellement grâce à la mobilisation de ressources nationales. La croissance des

recettes publiques et les très bons résultats des exportations de noix de cajou illustrent le potentiel économique que le pays doit exploiter.

De nombreuses difficultés subsistent toutefois. Dans le contexte de la réforme du secteur de la sécurité, le Gouvernement devrait prendre des décisions qui permettront au processus de progresser, en particulier en ce qui concerne la création du fonds de pension. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a proposé, pour compléter la réunion qui a eu lieu à Praia au mois d'avril dernier, d'organiser une réunion sur la réforme du secteur de la sécurité à Abuja, qui sera suivie d'une table ronde des donateurs l'année prochaine. Tous les acteurs devraient s'associer pour appuyer la Guinée-Bissau, étant donné que la réforme du secteur de la sécurité est essentielle au processus de consolidation de la paix dans le pays.

La Guinée-Bissau a toujours besoin d'aide pour renforcer ses capacités et permettre ainsi aux institutions de l'État de fonctionner convenablement et à l'état de droit de s'imposer. Les efforts pour aider la Guinée-Bissau à bâtir un État qui fonctionne et soit capable de répondre aux besoins sociaux fondamentaux, de garantir la sécurité et de promouvoir les droits de l'homme continuent d'être essentiels.

Des obstacles importants entravent encore la reprise économique. Malgré une augmentation récente de la production totale d'électricité, la production et la distribution de l'énergie demeurent une source de préoccupation. Sans infrastructure adéquate, les perspectives de croissance économique durable et de création d'emplois ne seront pas réalisées.

L'attention accordée à la lutte contre le trafic de drogues en Guinée-Bissau a donné des résultats positifs, comme le signale l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), et comme vient de l'annoncer M. Antonio Da Costa. Cela devrait encourager à entreprendre d'autres actions et à intensifier l'appui au pays, dans le but de parvenir à des résultats encore plus efficaces.

Pendant mon voyage à Bissau, j'ai encouragé le Comité national de direction à revoir le cadre stratégique approuvé l'année dernière. Ce réexamen permettrait d'évaluer les progrès réalisés jusqu'ici et de définir, dans chaque domaine de priorité, les aspects qui exigeront une attention particulière de la communauté internationale à court terme. J'ai été ravie d'apprendre que ce processus avait déjà débuté et

progressé. Mise à part sa valeur intrinsèque, cet exercice d'établissement de priorités contribuera à l'affectation judicieuse pour la deuxième fois de ressources du Fonds pour la consolidation de la paix à la Guinée-Bissau.

Compte tenu de l'importance attachée à une approche régionale de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, je me rendrai à Addis-Abeba la semaine prochaine avec le Président de la Commission de consolidation de la paix pour prendre contact avec les représentants de l'Union africaine sur des questions intéressant les pays qui figurent à l'ordre du jour de la Commission et, en ce qui me concerne, la Guinée-Bissau en particulier. Je vais aussi me rendre à Abuja afin d'y rencontrer les représentants de la CEDEAO sur les questions concernant la Guinée-Bissau. Je crois que ces voyages fourniront une bonne occasion de renforcer la coopération avec les deux organisations et de coordonner des actions d'appui à la Guinée-Bissau.

Enfin et surtout, je voudrais réaffirmer combien il est important de prolonger et renforcer la présence de l'ONU sur le terrain. La transformation du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau en une mission intégrée, dotée des ressources et du personnel nécessaires pour s'acquitter de son mandat, est d'une importance capitale pour assurer le succès du processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous espérons que la proposition de budget pour le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau sera examinée favorablement par la Cinquième commission, et que le nouveau Bureau pourra commencer à fonctionner à plein régime dès que possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tete Antonio, Observateur permanent par intérim de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Antonio : Monsieur le Président, au nom de l'Union africaine, je voudrais vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, et je me joins aux orateurs précédents pour vous exprimer notre gratitude pour avoir organisé la présente séance.

Nos remerciements vont également à votre prédécesseur et à M. Joseph Mutaboba, Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, pour avoir présenté un rapport exhaustif du Secrétaire général (S/2009/552). Nous voulons surtout dire à M. Joseph Mutaboba combien l'Union africaine se réjouit de le

voir à la tête du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). L'Union africaine se réjouit également du rôle qu'il joue personnellement pour le renforcement de la collaboration entre l'Union africaine et l'ONU sur le terrain, notamment à travers les contacts réguliers avec l'Envoyé spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, M. João Bernardo de Miranda, qui aurait bien voulu participer à la présente séance, mais qui n'a pas pu le faire puisqu'il est en route pour Bissau dans le cadre de la mission conjointe Union africaine/Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Comme les membres du Conseil le savent, l'Union africaine, en appui aux efforts de la CEDEAO et en collaboration avec l'ONU et d'autres partenaires, demeure profondément impliquée en vue d'une évolution positive de la situation en Guinée-Bissau, caractérisée depuis un certain temps par une instabilité préoccupante, une situation économique critique, l'existence d'une armée surdimensionnée par rapport aux besoins réels du pays et le rôle négatif du phénomène du trafic illicite de drogue, dont le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime vient de nous parler.

Il convient de rappeler que, dès les événements de juillet 2003, la synergie entre l'Union africaine et la CEDEAO a dissuadé la junte d'alors, qui se nommait alors Comité militaire pour la restauration de l'ordre, de se maintenir au pouvoir. À cette époque, le Président intérimaire de la Commission avait dépêché M. Francisco Madeira, Ministre à la présidence chargé des affaires parlementaires et diplomatiques du Mozambique.

Depuis, l'Union africaine n'a épargné aucun effort pour aider la Guinée-Bissau à sortir des différentes crises qu'elle a connues afin de retrouver la place qui lui revient dans le concert des nations, y compris en y dépêchant des envoyés spéciaux et en déployant des missions d'observation lors des élections tenues dans ce pays.

Plus récemment encore, le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping, a nommé M. João Bernardo de Miranda, ancien Ministre des affaires étrangères de l'Angola, comme son Envoyé spécial en Guinée-Bissau. Peu après sa nomination, celui-ci a entrepris plusieurs missions en Guinée-Bissau.

Dans la perspective de l'élection présidentielle anticipée consécutive à l'assassinat du Président Nino

Vieira, et compte tenu des tensions qui s'annonçaient avant le deuxième tour, M. Miranda s'est rendu à Bissau dans le but de prendre langue avec M. Malam Bacai Sanhá et M. Kumba Yalá à l'effet de contribuer à la création de conditions propices au bon déroulement du scrutin.

C'est dans ce contexte qu'a été obtenue de ses deux interlocuteurs, la veille du scrutin, la signature d'un mémorandum d'entente relatif aux résultats du second tour de l'élection présidentielle. Dans cet accord, les deux candidats se sont engagés à respecter et à faire respecter les résultats qui seraient issus du scrutin du 26 juillet 2009, à recourir aux voies légales en cas de réclamation éventuelle et à observer une conduite digne, respectueuse et déférente à l'endroit du candidat perdant.

Le Conseil se souviendra que ce mémorandum d'entente, qui est entré en vigueur dès la date de sa signature par les parties concernées, demeurera valable pendant toute la durée du mandat présidentiel issu du scrutin présidentiel du 26 juillet 2009. M. Mutaboba nous a d'ailleurs présenté un tableau exhaustif des résultats des élections, sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Dans le cadre de la consolidation de cette dynamique, une réunion consultative conjointe Union africaine-CEDEAO sur la Guinée-Bissau s'est tenue à Addis-Abeba au siège de l'Union africaine (UA), les 4 et 5 août 2009. À cette occasion, les participants ont eu des échanges fructueux sur la nature de la collaboration et de la contribution de l'Union africaine et de la CEDEAO en Guinée-Bissau, le financement de cet effort, ainsi que les relations entre la contribution Union africaine-CEDEAO et les autres efforts en Guinée-Bissau. La réunion a alors recommandé la tenue d'une réunion préparatoire de haut niveau en Guinée-Bissau, en prélude à la Conférence des donateurs que le Président du Nigéria, Président en exercice de l'Autorité de la CEDEAO, se propose d'organiser avant la fin de l'année.

L'objectif poursuivi par cette réunion vise à donner au Gouvernement et au peuple de Guinée-Bissau l'occasion d'exprimer leurs besoins et leurs priorités en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, notamment au moment où un nouveau Gouvernement se met en place. Cela doit aussi être l'occasion de discuter avec les autorités bissau-guinéennes des formes d'assistance que l'Union

africaine et la CEDEAO peuvent fournir et des modalités de cette assistance.

Dans le prolongement de la réunion consultative, les chefs d'État et de gouvernement, réunis à Tripoli le 31 août 2009 dans le cadre de la session spéciale de l'Assemblée de l'Union africaine, se sont également penchés sur la situation en Guinée-Bissau et ont fait des recommandations concrètes qui vont de la consolidation de la paix et de la sécurité en Guinée-Bissau à la finalisation des consultations avec les autorités de la Guinée-Bissau sur les moyens de créer les conditions propices à la conduite d'une enquête crédible sur les assassinats politiques commis dans ce pays en 2009, et aussi l'organisation, avant la fin de 2009, d'une conférence régionale sur la reconstruction après le conflit, la stabilisation, la réforme du secteur de sécurité et le trafic de la drogue.

Au moment où je m'adresse au Conseil, la mission conjointe Union africaine-CEDEAO est à pied d'œuvre en Guinée-Bissau depuis le 2 novembre 2009. Cette mission vise à étudier la mise en œuvre des recommandations de Tripoli. Il ressort de ses premiers contacts que la partie bissau-guinéenne a déjà entrepris des efforts substantiels, bien que beaucoup d'autres choses restent à faire. Toutefois, la volonté politique et l'engagement des autorités ne font l'ombre d'aucun doute.

À cet égard, il convient de relever que le nouveau Gouvernement ne ménage aucun effort pour assainir les finances publiques afin de subvenir aux besoins primordiaux, notamment le paiement des salaires; ce qui réduit considérablement sa capacité de contribuer au fonds de pensions, dont on sait qu'il constitue la clef de la réussite de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité.

Nous saluons d'ailleurs l'initiative de l'Assemblée nationale, qui va tenir une conférence nationale de réflexion sur les causes sous-jacentes du conflit sur les mécanismes de stratégies à mettre en place pour prévenir les tensions.

C'est le lieu d'inviter les partenaires et la communauté internationale dans son ensemble à s'impliquer résolument dans la reconstruction et le développement de la Guinée-Bissau après le conflit, afin de sortir définitivement ce pays du cycle de l'instabilité et de la violence dans lequel il est resté enfermé ces dernières années.

L'Union africaine salue ainsi les progrès en cours en vue de la mise en place du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) aussi bien que les efforts continus de la Commission de la consolidation de la paix. Cette nouvelle dynamique qui est en cours en Guinée Bissau mérite bien l'appui de tous.

Le Président : Je remercie S. E. M. Tete Antonio pour son exposé.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Guinée-Bissau, S. E. M. Alfredo Lopes Cabral.

M. Cabral (Guinée-Bissau) : Monsieur le Président, ma délégation se réjouit de voir le distingué Ambassadeur d'Autriche que vous êtes présider le Conseil de sécurité en ce mois de novembre. Je fais miens les propos laudatifs et, au demeurant, mérités que vous avez adressés à votre prédécesseur, le distingué Ambassadeur du Viet Nam.

Je voudrais, dès l'entame de mon propos, remercier très chaleureusement les membres du Conseil pour l'intérêt qu'ils ont toujours porté à la situation en Guinée-Bissau. Il en est d'autant plus ainsi que grâce aux efforts que le Conseil déploie ici, à New York, grâce aux recommandations qu'il fait et qui sont suivies à la lettre, nous avons pu, en Guinée-Bissau, à notre tour – comme il se doit – entreprendre ce que nous devons faire, c'est-à-dire faire en sorte que nous puissions mériter de plus en plus la confiance de la communauté internationale, mériter l'aide de la communauté internationale et conforter la démocratie et l'état de droit dans mon pays.

Je voudrais remercier le Représentant du Secrétaire général, M. Mutaboba, pour l'exposé qu'il a fait tout à l'heure, exposé qui vient en complément du rapport du Secrétaire général (S/2009/552), dont le Conseil est saisi.

Comme le Conseil l'a constaté, beaucoup reste à faire en Guinée-Bissau. Mais il n'en demeure pas moins que nous avons pu aussi, grâce à des efforts endogènes, et grâce, évidemment, à l'aide internationale, nous avons pu engranger des résultats probants. Nous avons surtout pu organiser des élections justes, crédibles, transparentes, des élections qui culminent, qui sont le point final, nous l'espérons, d'un cycle qui est nécessaire dans la construction d'un état de droit.

Le nouveau Président de la République, qui a pris ses fonctions le 8 septembre dernier, a tenu, dans sa déclaration, dans l'allocution qu'il a prononcée, à insister sur la nécessité d'instaurer une nouvelle culture de dialogue en Guinée-Bissau, une culture d'inclusion, pour s'assurer que les Guinéens se parlent, se comprennent et puissent travailler ensemble. Je crois que c'est là l'augure d'une nouvelle ère. Nous voulons franchement tourner la page pour faire en sorte qu'ensemble, les Guinéens et les Guinéennes, nous puissions nous atteler à l'essentiel, c'est-à-dire à la reconstruction de notre pays, dans un pays apaisé, dans un pays qui se serait réconcilié avec lui-même et au travers d'un dialogue permanent et constructif.

Mais, comme l'a indiqué M. Mutaboba, les problèmes sont immenses, et quelle que soit la détermination qui est la nôtre – elle existe, cette détermination, cette volonté de nous atteler à l'essentiel, quelle que soit la compréhension exacte, précise que nous avons de la responsabilité qui nous incombe en premier chef, de régler nos propres problèmes, nous ne serons pas capables, à nous seuls, de tout résoudre, et en même temps. C'est pourquoi il est important que la communauté internationale poursuive cet effort qui consiste à nous soutenir, à nous soutenir pour que nous puissions conforter cet élan que nous avons constaté et pour lequel nous nous réjouissons.

Je voudrais dire que nous sommes d'accord avec M. Costa, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) que les problèmes existent encore en Guinée-Bissau. Il y a des résultats en ce qui concerne la lutte contre la criminalité internationale, le crime organisé, le trafic de la drogue, mais il reste que cette question ne peut pas être envisagée et encore moins résolu si nous ne percevons pas le contexte, la nature sous régionale, voir régionale de cette problématique. C'est pourquoi nous nous réjouissons des efforts qui sont déployés par l'UNODC. Surtout, nous nous réjouissons de la compréhension qui est la nôtre, au niveau sous-régional, de la nécessité de faire en sorte que des efforts soient déployés de manière concertée et conjuguée. Je crois que nous sommes en train de voir les résultats. À l'évidence, il va falloir poursuivre cet élan, poursuivre cet effort, et nous en sommes conscients, je peux vous l'affirmer au nom de mon gouvernement.

Comme l'a indiqué M. Mutaboba tout à l'heure, il y a surtout la nécessité de faire en sorte que la justice

puisse fonctionner en Guinée-Bissau. Nous ne saurions mettre sur pied un état de droit sans que le socle sur lequel doit reposer tout système démocratique, c'est-à-dire la justice, puisse fonctionner. Il faut que les justiciables aient confiance en leur justice, il faut que la justice soit accessible et il faut que la justice puisse être rendue de façon transparente et de façon équitable.

Et là aussi, vraiment, il y a beaucoup à faire. M. Costa a fait observer tout à l'heure que même les prisons n'existent pas, enfin des prisons dignes de ce nom, comme il l'a dit tout à l'heure, et je voudrais à cet égard remercier les partenaires qui nous aident à construire une prison, ou des prisons susceptibles de recevoir tous ceux qui seront condamnés pour qu'ils puissent purger leurs peines dans des conditions qui soient en adéquation avec la norme internationale, compte tenu, surtout, de la nécessité d'un respect des droits les plus élémentaires, ceux qui sont en tout cas prévus dans le cadre du respect des droits de l'homme.

Je voudrais enfin remercier l'Ambassadeur Viotti qui, comme vous le savez, déploie beaucoup d'efforts en sa qualité de Présidente de la formation spécifique à la Guinée-Bissau pour faire en sorte que l'attention soit portée, de manière soutenue, sur la situation en Guinée-Bissau, mais pour surtout mobiliser les énergies, mobiliser l'effort en faveur de la Guinée-Bissau. Je vous en remercie, Madame l'Ambassadrice, au nom de mon pays. Mais je voudrais surtout, ici et maintenant, rendre hommage aussi au rôle prépondérant joué par le Brésil, le Brésil et d'autres pays membres de la Communauté des pays de langue portugaise, pour faire en sorte que la Guinée-Bissau soit toujours à l'ordre du jour, fasse l'objet d'une attention soutenue et puisse recevoir l'aide qu'elle mérite.

Je voudrais enfin remercier aussi mon distingué ami et collègue, le Représentant de l'Union africaine, pour les efforts qui se font au niveau continental pour faire en sorte aussi que la Guinée-Bissau puisse non seulement retrouver le chemin de la stabilité politique, mettre fin aux conflits récurrents que nous avons connus mais aussi pour que nous puissions, nous, nous mobiliser et mobiliser nos ressources, qui sont très limitées, pour les efforts de développement.

Enfin, pour terminer, tout en rendant, comme je l'ai indiqué au début de mes propos, cet hommage mérité aux membres du Conseil, je voudrais me permettre de rendre un hommage tout à fait particulier à la délégation du Burkina Faso – qui, comme on le

sait, va quitter le Conseil à la fin du mois de décembre – pour le rôle prépondérant qu'elle a joué au sein du Conseil en tant que pays membre de la CEDEAO – et le Conseil le sait mieux que moi – non seulement pour attirer l'attention des membres du Conseil sur les spécificités de la situation en Guinée-Bissau, mais aussi pour faire en sorte qu'au travers d'un dialogue constructif avec nos partenaires, nous puissions arriver à l'essentiel, c'est-à-dire à des objectifs que nous nous serions assignés pleinement et au travers des discussions.

Je voudrais ici, donc, rendre hommage à votre action, Monsieur l'Ambassadeur Kafando, et remercier aussi le Burkina Faso qui joue un rôle très important dans la sous-région. On l'a vu en ce qui concerne le Togo, on l'a vu en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, et on voit encore récemment le rôle dévolu – et qui est joué pleinement – au Président Compaoré dans la crise de la Guinée Conakry.

Je voudrais donc remercier chacun de son soutien et assurer au nom du Gouvernement de la Guinée-

Bissau que nous n'aurons de cesse – nous n'aurons de cesse, je le répète – de faire de notre mieux pour promouvoir le dialogue, pour assurer l'inclusion que souhaite M. Mutaboba, en faisant en sorte que toutes les filles et tous les fils de la Guinée-Bissau puissent participer à la gestion des affaires de leur pays, puissent apporter leur concours à l'édification d'un état de droit, j'y insiste, pour conforter la démocratie et créer les conditions d'une vie meilleure pour nos populations, parce que c'est ça l'essentiel : faire en sorte que les populations de la Guinée-Bissau, le peuple de Guinée-Bissau puisse jouir de la paix, de la stabilité et du développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre des consultations.

La séance est levée à 11 h 10.